

2022-0975  
2022-03-04

Container Label

**GROUPE 4A INSECTICIDE**

**Insecticide en poudre Seclira**

**POUR UN USAGE À L'INTÉRIEUR ET UN USAGE RESTREINT À L'EXTÉRIEUR  
SUR LES SURFACES EXTERNES DES STRUCTURES CIBLÉES**

**PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR POUR ÉLIMINER  
LES NIDS D'ABEILLE, DE FRÊLONS ET DE GUÊPES (INCLUANT LES GUÊPES JAUNES  
ET LES GUÊPES CARTONIÈRES)**

**COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF :**

Dinotefuran ..... 0,25 %  
Dioxyde de silicium, présent sous forme de terre diatomée..... 77,4 %

**ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX**

**NO. D'HOMOLOGATION 33423**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE**

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN  
DANGER, APPELER LE JOUR OU LA NUIT AU 1-800-454-2673**

**CONTENU NET : 232 g, 1 kg à 5 kg**

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifce A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.**

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de consommer du tabac. NE PAS contaminer l'eau, les aliments pour humains ou animaux. Couvrir ou retirer tous les aliments pour humains et animaux. Couvrir toutes les surfaces, équipements et ustensiles utilisés dans la transformation des aliments pour humains et animaux ou les laver soigneusement après le traitement.

EMPÊCHER la poussière de se déposer vers des surfaces non ciblées; tout résidu de poussière doit être retiré par l'applicateur.

NE PAS appliquer lorsque des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que la poussière se soit déposée.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Pour les poudreuses manuelles pressurisées, porter un masque de protection respiratoire muni d'un filtre approuvé par le NIOSH N95 (minimum) qui a été correctement ajusté pendant le chargement et l'application. Pour les poudreuses mécaniques pressurisées, porter un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides pendant le chargement et l'application. NE PAS appliquer en hauteur ou dans des endroits confinés sans une protection adéquate des yeux.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2022-0975  
2022-03-04

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELER AU 1-800-454-2673.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Administrer un traitement symptomatique.

### **PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les crevettes. Appliquer ce produit strictement selon le mode d'emploi qui figure sur cette étiquette.

### **ENTREPOSAGE ET PROCÉDURES EN CAS D'UN DÉVERSEMENT**

Conserver dans le récipient d'origine dans un endroit sec. En cas de déversement, passer l'aspirateur ou humidifier avec de l'eau et balayer.

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin des aliments pour humains ou animaux.

### **ÉLIMINATION**

Les déchets résultant de l'usage de ce produit peuvent être éliminés à un site approuvé d'élimination des déchets. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2022-0975  
2022-03-04

Booklet

**GROUPE 4A INSECTICIDE**

**Insecticide en poudre Seclira**

**POUR UN USAGE À L'INTÉRIEUR ET UN USAGE RESTREINT À L'EXTÉRIEUR  
SUR LES SURFACES EXTERNES DES STRUCTURES CIBLÉES**

**PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR POUR ÉLIMINER  
LES NIDS D'ABEILLE, DE FRÉLONS ET DE GUÊPES (INCLUANT LES GUÊPES JAUNES  
ET LES GUÊPES CARTONIÈRES)**

**COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF :**

Dinotefuran .....	0,25 %
Dioxyde de silicium, présent sous forme de terre diatomée.....	77,4 %

**ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX**

**NO. D'HOMOLOGATION 33423**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE**

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN  
DANGER, APPELER LE JOUR OU LA NUIT AU 1-800-454-2673**

**CONTENU NET : 232 g, 1 kg à 5 kg**

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifce A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.**

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de consommer du tabac. NE PAS contaminer l'eau, les aliments pour humains ou animaux. Couvrir ou retirer tous les aliments pour humains et animaux. Couvrir toutes les surfaces, équipements et ustensiles utilisés dans la transformation des aliments pour humains et animaux ou les laver soigneusement après le traitement.

EMPÊCHER la poussière de se déposer vers des surfaces non ciblées; tout résidu de poussière doit être retiré par l'applicateur.

NE PAS appliquer lorsque des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que la poussière se soit déposée.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Pour les poudreuses manuelles pressurisées, porter un masque de protection respiratoire muni d'un filtre approuvé par le NIOSH N95 (minimum) qui a été correctement ajusté pendant le chargement et l'application. Pour les poudreuses mécaniques pressurisées, porter un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides pendant le chargement et l'application. NE PAS appliquer en hauteur ou dans des endroits confinés sans une protection adéquate des yeux.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2022-0975  
2022-03-04

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELER AU 1-800-454-2673.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Administrer un traitement symptomatique.

## **PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les crevettes. Appliquer ce produit strictement selon le mode d'emploi qui figure sur cette étiquette.

## **ENTREPOSAGE ET PROCÉDURES EN CAS D'UN DÉVERSEMENT**

Conserver dans le récipient d'origine dans un endroit sec. En cas de déversement, passer l'aspirateur ou humidifier avec de l'eau et balayer.

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin des aliments pour humains ou animaux.

## **ÉLIMINATION**

Les déchets résultant de l'usage de ce produit peuvent être éliminés à un site approuvé d'élimination des déchets. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **INFORMATION GÉNÉRALE**

L'insecticide en poudre Seclira est une poudre insecticide prête à l'emploi qui tue les organismes nuisibles énumérés par contact. Il est destiné à être utilisé à l'intérieur et de façon restreinte à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments commerciaux, industriels et résidentiels énumérés et dans l'intérieur des modes de transport. Il peut également être utilisé pour contrôler les nids d'abeilles, de frelons et de guêpes trouvés à l'intérieur et à l'extérieur. Appliquer selon le MODE D'EMPLOI.

## **MODE D'EMPLOI**

Les utilisateurs devraient faire un test sur une petite superficie pour s'assurer qu'il n'y a pas effet néfaste comme une apparition de taches ou une décoloration avant de faire une application à grande échelle sur une surface.

### **Restrictions pour l'utilisation :**

- NE PAS appliquer dans le cadre d'une pulvérisation de l'espace ou d'un traitement généralisé.
- NE PAS appliquer ce produit dans les chambres des patients à l'hôpital ou aux maisons de soins infirmiers lorsque les chambres sont occupées par des patients. Après le traitement, aérer les pièces pendant 30 minutes avant de retourner les patients dans les chambres.
- NE PAS appliquer dans les salles de classe en cours d'utilisation. NE PAS appliquer sur les institutions (y compris les bibliothèques, les installations sportives, etc.) dans la région immédiate lorsque les occupants sont présents.
- NE PAS appliquer dans les cabines d'avion ou sur les surfaces extérieures des véhicules de transport.
- NE PAS appliquer sur les animaux ou dans leur litière.
- NE PAS appliquer sur les patios, les vérandas, les terrasses, les belvédères ou les structures de jeu à l'exception des traitements de nids d'insectes piqueurs.
- NE PAS dépasser 10 g de produit/m<sup>2</sup>.
- NE PAS appliquer sur un plan d'eau.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

### **Comment l'appliquer :**

Utiliser l'insecticide en poudre Seclira avec un chiffon à bulbe ou un autre équipement approprié. Appliquer une fine poussière de ce produit directement si possible sur les organismes nuisibles listés ou dans les endroits de la structure où ils peuvent se cacher ou entrer. Ce produit peut être appliqué en utilisant les techniques suivantes :

Traitement des fissures et des crevasses : Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans les ouvertures étroites sur les surfaces de la structure. Cela ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. De telles ouvertures se produisent couramment au niveau des joints de dilatation, des points d'entrée de services publics le long des plinthes et moulures.

Traitement du périmètre intérieur : Un traitement de moins de 0,3 m de large, en bordure d'une pièce tels que les joints des plinthes, murs, planchers et plafonds et autour des portes ou des fenêtres.

Traitement localisé : Un traitement localisé est limité à une superficie qui ne dépasse pas 0,2 m<sup>2</sup>. Les zones localisées ne doivent pas être adjacentes. La superficie totale de ces zones ne doit pas dépasser 10 % de la surface totale d'une pièce.

Traitement dans les vides : Un traitement dans les espaces vides inaccessibles et fermés de la structure. Par exemple, les murs creux et les plafonds suspendus.

**À quel endroit l'appliquer :**

Immeubles d'habitation, bâtiments sur les terrains de camping, établissements<sup>†</sup> de manutention des aliments destinés aux humains et animaux, maisons, hôpitaux, hôtels, institutions, laboratoires, motels, maisons de soins infirmiers, immeubles à bureaux, centres de villégiature, écoles/maternelles/garderies, magasins, moyens de transport (par exemple, aéronefs,<sup>††</sup> autobus, bateaux, navires, trains, remorques et camions), les services publics, les entrepôts et autres bâtiments commerciaux, industriels et résidentiels.

<sup>†</sup> Les établissements de manutention des aliments pour humains/animaux sont des endroits dans lesquels les aliments pour humains/animaux sont conservés, transformés, préparés ou servis. Ceci comprend les installations de transformation des aliments pour humains/animaux, les zones d'entreposage des aliments pour humains/animaux, les installations de transformation de viande et volaille, les restaurants et les supermarchés.

- Les zones non alimentaires pour humains/animaux incluent les salles des poubelles, salles de toilette, les avaloirs de sol (vers les égouts), entrées et vestibules, bureaux, vestiaires, salle des machines, chaufferie, garages, placard à vadrouille et zones d'entreposage (après le remplissage de cannes ou bouteilles) et les aires de repas lorsqu'il n'y a aucun aliment pour humains/animaux présent.
- Les zones pour aliments pour humains/animaux incluent la réception, l'entreposage, l'emballage (mise en canne, bouteille, enrobage, emboitage) et préparation des aliments pour humains/animaux, entreposage de déchets comestibles et systèmes de transformation encloués (moulins, laiteries, huiles comestibles, sirops). Les aires de repas (lorsque les aliments pour humains/animaux sont exposés et que les installations sont en opération) sont également considérés comme des zones pour aliments pour humains/animaux.

<sup>††</sup> Utiliser seulement dans les zones cargaison. NE PAS utiliser dans les cabines des avions.

**Effet choc et destruction par contact des organismes nuisibles suivants:**

Fourmis (à l'exclusion des fourmis pharaon), coccinelle asiatique, punaises de lit, abeilles, anthrènes des tapis (noir, vrillette et bigarré), punaises à l'érable négondo, mille-pattes, coccinelles, pollinies du lombric, cafards, grillons, doryphores, perce-oreilles, thermobies, puces, tribolium de la farine (rouge et brun), mouches des fruits, frelons, mouches domestiques, pyrales indiennes, petits perceurs des céréales, cucujide des grains oléagineux, diplopodes, mouches phoridés, cloportes, charançons du riz, cucujide des grains roux et dentelés, lépismes argentés, cloportes communs, ptines, araignées (à l'exclusion de la veuve noire et de la recluse brune)\*, mouches des étables, trogodermes des entrepôts, guêpes (y compris les guêpes jaunes et les guêpes cartonnières) et les teignes des vêtements.

\* Remarque: Certaines espèces d'araignées peuvent être moins sensibles à l'insecticide en poudre Seclira. La mortalité peut prendre plusieurs jours.



**Instructions spécifiques aux organismes nuisibles pour les traitements d'intérieur :**

Appliquer sur les surfaces structurales où se trouvent les organismes nuisibles énumérés, qui peuvent se cacher ou pénétrer dans les bâtiments. Appliquer directement sur les organismes nuisibles énumérés si possible. Cela comprend: les conduits de service; faux planchers et plafonds; dans les vides des murs; sous les escaliers; autour des installations et équipements électriques et téléphoniques; autour des tuyaux et des puits; sous et derrière des appareils (par exemple des réfrigérateurs), des armoires et de l'équipement; autour des cadres de fenêtres et de portes; le long des plaintes; dans les greniers, les placards et les vides sanitaires; et autour des poubelles et des déchets. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur des zones sèches. Réappliquer si nécessaire si les organismes nuisibles continuent d'être un problème.

Fourmis (à l'exclusion des fourmis pharaons), coccinelles asiatiques, punaises à l'érable négondo, pollinies du lombric, cafards, grillons, ténébrions, galéruque de l'orme, lépismes argentés et thermobies : Les endroits où ces organismes nuisibles peuvent être trouvés incluent: fissures et crevasses, vides, surfaces cachées autour les évier et les aires de rangement, derrière les plaintes, autour des portes et fenêtres, les murs derrière et les planchers sous les réfrigérateurs, les poêles, les armoires et les bureaux, les greniers et les vides sanitaires. Pour les fourmis, appliquer dans les ouvertures autour des portes et des fenêtres et d'autres endroits où les fourmis peuvent entrer.

Puces : Les zones où ces organismes nuisibles peuvent être trouvés incluent: des fissures et des crevasses, et des vides près des aires de repos pour animaux de compagnie. Ce produit peut également être appliqué sur les fissures, les crevasses et les vides des meubles rembourrés. La vieille litière des animaux de compagnie devrait être enlevée et remplacée par de la litière propre et fraîche après le traitement des animaux de compagnie. NE PAS traiter les animaux ou leur litière avec ce produit.

Araignées (excluant la veuve noire et la recluse brune) : Les zones où ces organismes nuisibles peuvent être trouvés incluent: le long et derrière des plinthes, des cadres de fenêtre et de porte, des coins, de la tuyauterie, des fentes et des crevasses, greniers et vides sanitaires.

Abeilles, frelons et guêpes : Les endroits où ces organismes nuisibles peuvent être trouvés incluent: portes et fenêtres, plinthes, chantepleures et autres fissures et crevasses, zones d'entreposage et autres endroits où ces organismes nuisibles peuvent pénétrer dans les locaux.

Mille-pattes, perce-oreilles, diplopodes, cloportes et cloportes communs : Les endroits où ces organismes nuisibles peuvent être trouvés incluent: portes et fenêtres, plinthes, chantepleures et autres fissures et crevasses, zones de stockage et autres endroits où ces organismes nuisibles peuvent entrer dans les locaux.

Punaises de lit : NE PAS appliquer sur des matelas, des oreillers, des draps, jouets ou des vêtements. Ce produit peut également être utilisé pour traiter des garde-robes vides, cadres de lit et les sommiers. Appliquer sur les surfaces structurales ce qui comprend les bordures de tapis, les plinthes, les moulures murales hautes et basses et les bordures de papier peint.

Cucujide (roux, des grains oléagineux et dentelés), tribolium de la farine (rouge et brun), stejobie des pharmacies, charançons du riz, petits perceurs des céréales, ptines et pyrales indiennes de la faine : Les endroits où ces organismes nuisibles peuvent être trouvés incluent:

2022-0975  
2022-03-04

des fissures et des crevasses derrière et sous des compartiments, des armoires et d'autres vides.

Anthrènes de tapis (c'est-à-dire, noir, vrillette et bigarré) : Les zones où ces organismes nuisibles peuvent être trouvés comprennent: le sol sous les tapis et dans les placards. Ce produit peut également être utilisé pour traiter de façon localisée des revêtements de sol (par exemple, des tapis).

Mouches des fruits, mouches domestiques, mouches phoridés et mouches des étables : Les endroits où les organismes nuisibles peuvent être trouvés incluent : sous des armoires ou des étagères, le mur derrière et le plancher sous l'équipement et autour des égouts.

Teignes de vêtements : NE PAS appliquer sur les vêtements. Cela ne va pas tuer les larves de mites vêtements déjà sur les vêtements. Appliquer sur les surfaces structurales dans les endroits où les organismes nuisibles sont trouvés ou peuvent se cacher, comme les placards.

**Instructions spécifiques pour une utilisation extérieure limitée lors du traitement des organismes nuisibles sur les surfaces externes des structures :**

NE PAS traiter les patios, les vérandas, les terrasses, les belvédères ou les structures de jeu.

Appliquer directement sur les organismes nuisibles suivants si possibles. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur les zones sèches. Traiter à nouveau si les organismes nuisibles représentent un problème.

Fourmis (à l'exclusion des fourmis pharaons), abeilles, mille-pattes, cafards, grillons, perce-oreilles, thermobie, puces, mouches des fruits, mouches domestiques, diploptides, cloportes, mouches phoridés, lépismes argentés, cloportes communs, araignées (excluant veuve noire et recluse brune) et guêpes ( y compris les guêpes cartonnières et les guêpes jaunes) : Appliquer sur les surfaces extérieures de la structure où se trouvent les organismes nuisibles énumérés, peuvent se cacher ou pénètrent dans la structure, notamment autour des fenêtres et des portes, sous les gouttières, dans les garages et dans les vides sanitaires. Ce produit peut également être appliqué à l'intérieur des poubelles.

**Instructions spécifiques aux organismes nuisibles pour les nids d'abeilles, de frelons et de guêpes trouvés à l'intérieur ou à l'extérieur :**

Traiter les nids d'abeilles, de frelons et de guêpes (y compris les guêpes jaunes et cartonnières) le soir lorsque les insectes sont moins actifs et retournent au nid. L'application sur les nids supérieurs doit être faite de manière à éviter toute dérive sur l'applicateur. Utiliser une poudreuse manuelle ou à moteur pressurisée, avec des tubes d'extension si nécessaire pour appliquer de la poudre sur le nid.

Pour les nids dans les vides structuraux, traiter les entrées du nid. Percer le (s) trou(s) dans le(s) vide(s), souffler la poudre dans le vide et refermer. Pour les nids aériens et souterrains, appliquer directement sur le nid et son entrée.

Vérifier le(s) nid(s) après un ou deux jours après le traitement pour assurer une destruction complète.

2022-0975  
2022-03-04

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, l'Insecticide en poudre Seclira, contient un insecticide appartenant au groupe 4A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide en poudre Seclira et à d'autres insecticides du groupe 4A. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide en poudre Seclira ou les insecticides du même groupe 4A avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans un endroit.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.